



**LES DIFFÉRENTS
SYSTÈMES DE PRISE EN
CHARGE DES PATIENTS
DIABÉTIQUES**

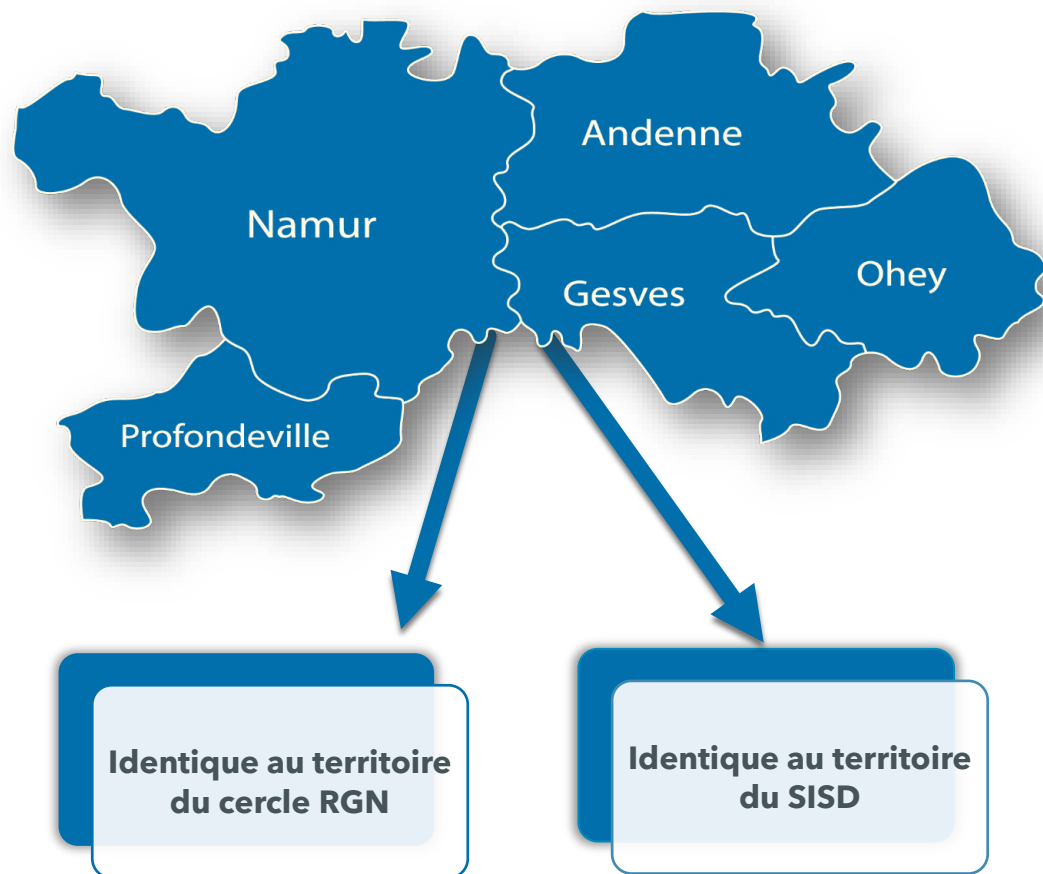
30 JUIN 2025



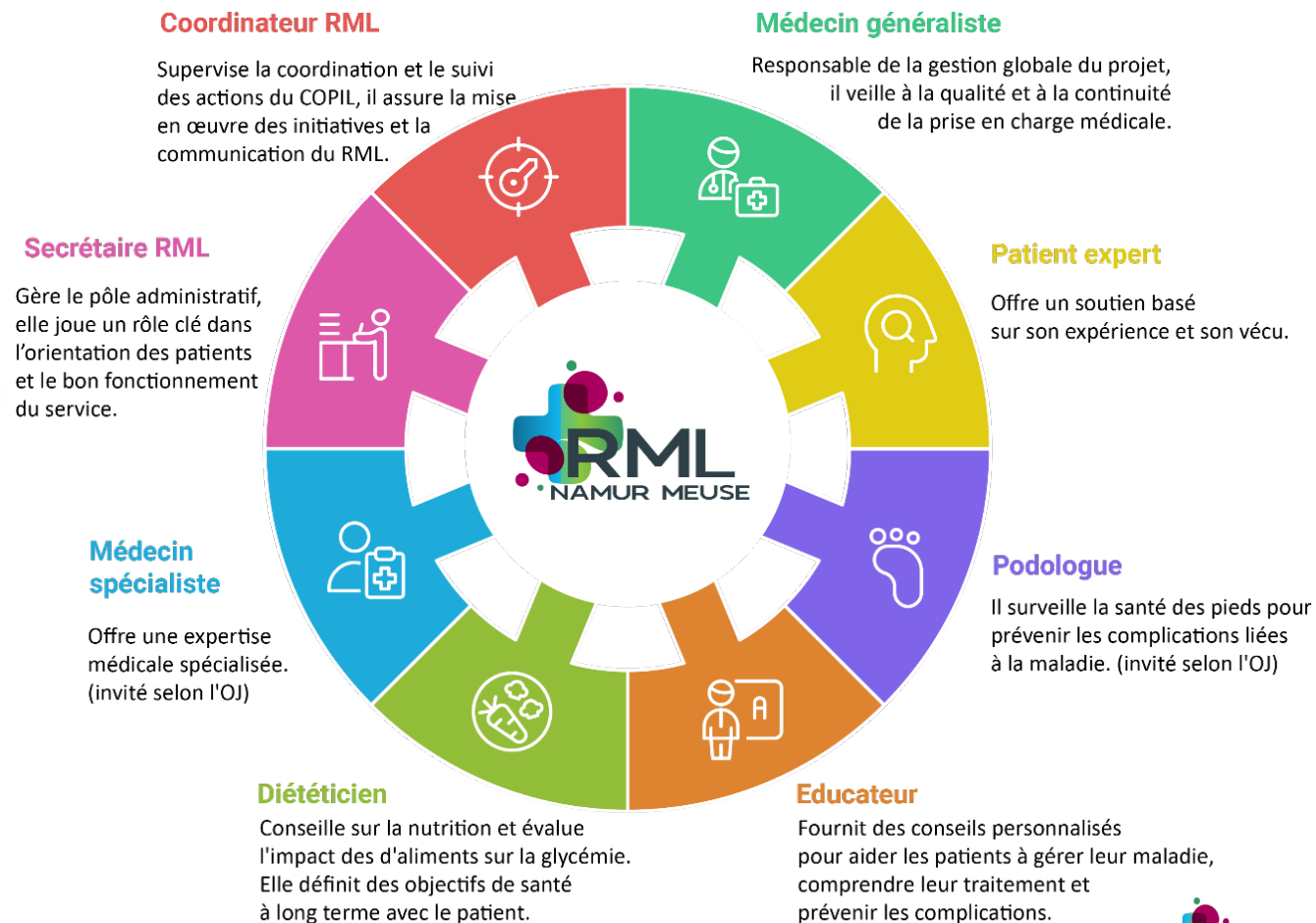
PRESENTATION DE L'ÉQUIPE RML - VISION ET STRATÉGIE

PRÉSENTATION DU RML NAMUR MEUSE

ZONE DE SOINS COUVERTE



COMITÉ DE PILOTAGE MULTIDISCIPLINAIRE



VISION ET STRATÉGIE

Le RML Namur Meuse a pour mission principale de faciliter la collaboration entre les patients atteints de maladies chroniques, les médecins généralistes et les prestataires de soins (éducateurs, diététiciens, podologues, etc.).

Il concentre son accompagnement sur les patients diabétiques et insuffisants rénaux qui bénéficient d'un trajet de soins diabète et/ou d'un trajet de soins IRC.

Comportement alimentaire

Éducation sur les choix alimentaires adaptés pour gérer le diabète et l'insuffisance rénale.

Surveillance de la Santé

Information sur l'importance de la surveillance régulière des paramètres de santé, tels que la glycémie et la fonction rénale.

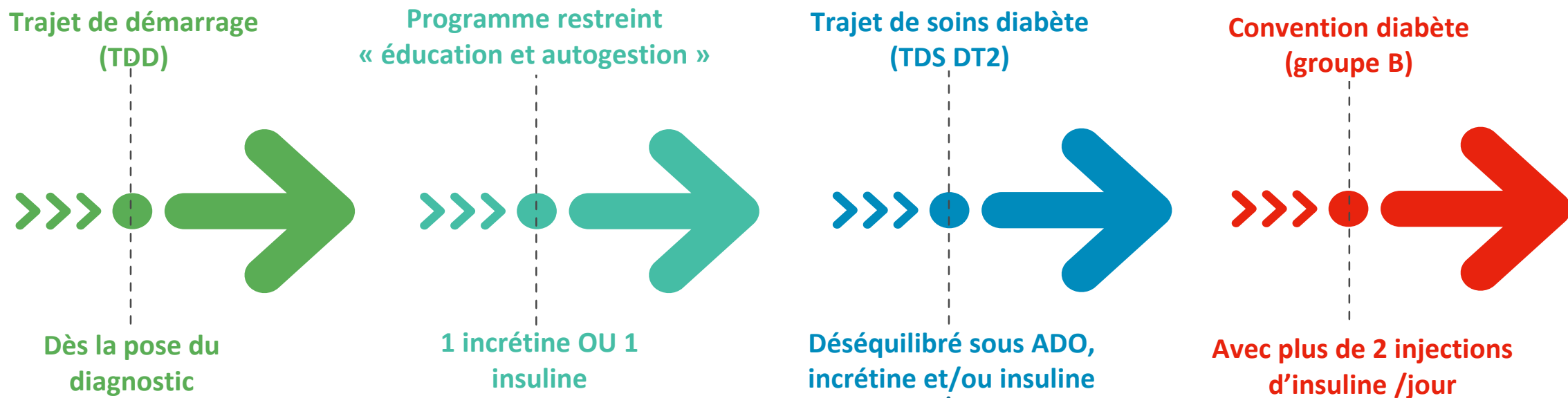
Activité Physique

Conseils sur l'intégration de l'exercice physique dans la routine quotidienne pour améliorer la santé globale.





LES MODES DE PRISE EN CHARGE D'UN PATIENT DIABÉTIQUE

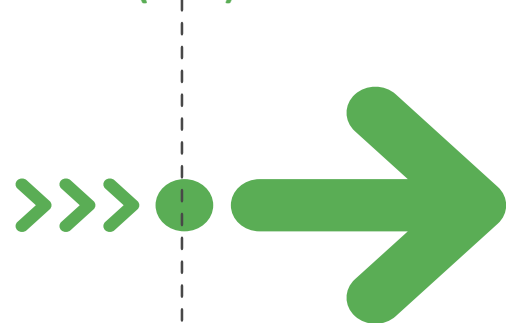


Les RML peuvent vous accompagner !



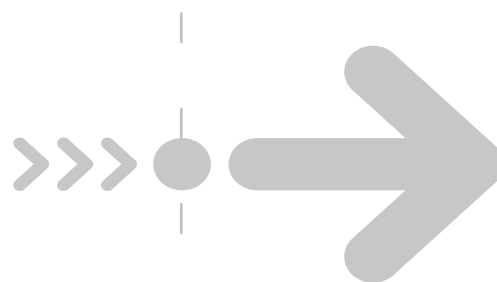
TRAJET DE DÉMARRAGE DIABÈTE

Trajet de démarrage
(TDD)



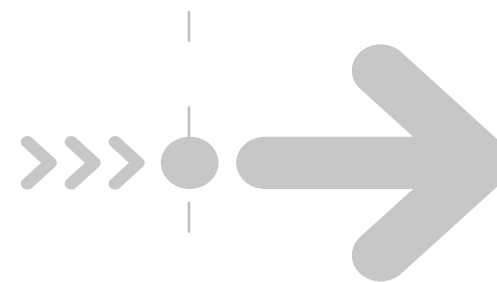
Dès la pose du
diagnostic

Programme restreint
« éducation et autogestion »



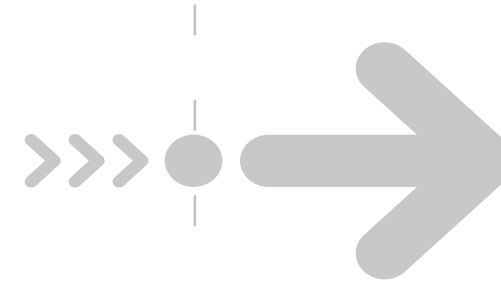
Déséquilibré sous ADO,
incrétine et/ou insuline

Trajet de soins diabète
(TDS DT2)



Déséquilibré sous ADO,
incrétine et/ou insuline

Convention diabète
(groupe B)



Avec plus de 2 injections
d'insuline /jour



TRAJET DE DÉMARRAGE DIABÈTE

POUR QUI ?

Ce trajet de démarrage s'adresse aux personnes souffrant d'un diabète de type 2 qui se trouvent au tout début de la maladie.

✓ Dès la pose du diagnostic d'un diabète de type 2;



*Ne concerne pas le diabète de type 1
ni le diabète gestationnel !*

✓ Avoir plus de 18 ans;

✓ Pas obligatoire de consulter un diabétologue



Ne **PAS** être engagé dans un Trajet de Soins Diabète ou en convention diabète.



TRAJET DE DÉMARRAGE DIABÈTE

AVANTAGES :

Remboursement intégral (au tarif INAMI) pour tous les patients de :

- ✓ Accès simplifié à certains médicaments (indiquer TDD sur la prescription)
- ✓ 2 consultations de 30 min de diététique/an;
- ✓ 2 consultations de 45 min de podologie/an, si pied à risque;
- ✓ 1 examen buccal chez un dentiste/an.
- ✓ 4 séances d'éducation au diabète en individuel ou en groupe (4x30min/an) à répartir entre :



L'éducatrice en diabétologie → information sur la maladie;



***L'une des séances doit se faire
obligatoirement avec un éducateur
en diabétologie !***



Diététicien → équilibre alimentaire;



Pharmacien → observance thérapeutique;



Infirmier → suivi et soutien de l'autogestion des glycémies;



Kinésithérapeute → incitation à l'activité physique;



TRAJET DE DÉMARRAGE DIABÈTE

COMMENT ?

Lors d'une consultation chez le médecin généraliste qui gère le DMG :

- Vérification des critères d'inclusion
- Atteste le code de nomenclature 400374 à l'acte; 400396 au forfait → à renouveler chaque année
- Enregistre dans le DMG toutes les données du protocole de soins

La mutualité donne automatiquement son accord pour une durée d'un an. (renouv. automatique possible dès 2026)

ENSUITE ?

- Le patient est redirigé vers le RML pour coordonner sa prise en charge, avec une prescription pour une séance chez l'éducatrice.
- À la fin de la première séance d'éducation, dépôt d'une note pour le MG sur le RSW reprenant une proposition de répartition des séances restantes.

TRAJET DE DÉMARRAGE DIABÈTE AVEC LE RML ?

- ✓ Le MG donne au patient la carte de visite du RML (ou le n° de téléphone) et celui-ci nous contacte directement ou le MG contacte le secrétariat par mail/ téléphone et nous prenons contact avec le patient.
- ✓ Le déroulement de la prise en charge est expliquée et les rendez-vous fixés.
- ✓ Les prescriptions pour les séances de diététique et de podologie peuvent être complétées en amont;
- ✓ Pour les 4 séances d'éducation, on propose de rencontrer l'éducatrice en priorité (séance obligatoire) et d'élaborer avec son aide un plan d'accompagnement à présenter au MG.



TRAJET DE DÉMARRAGE DIABÈTE

NOTRE ÉQUIPE VOUS ACCOMPAGNE VOUS ET VOTRE PATIENT TOUT AU LONG DU TRAJET !

Prescription médicale pour des prestations d'éducation au diabète dans le cadre d'un trajet de démarrage diabète (TDD)

Code 400374 et DMG en ordre - Code maison médicale 400396

Nom et prénom ou vignette mutuelle :

.....
.....
.....

Prescription pour Max 4 séances individuelles (30 minutes) Ou de groupe (max 2h00)

1 prescription par prestataire, par type de séance avec au moins 1 séance avec un éducateur en diabétologie.

Prestataire (à cocher)	Contenu des sessions	Nbr de séances prescrites (1 à 4)	Type de séances
☐ Infirmier-éducateur spécialisé en diabétologie	Informations sur la maladie et le mode de vie à adopter		☐ Individuelle ☐ en groupe
☐ Diététicien	éducation diététique		☐ Individuelle ☐ en groupe
☐ Pharmacien	incitation à l'observance thérapeutique		☐ Individuelle ☐ en groupe
☐ Kiné	incitation à l'activité physique		☐ en groupe
☐ Infirmier (à domicile)	visite de suivi, soutien de l'autogestion		☐ Individuelle

Cachet :

Date :

Signature :



LE RML VOUS SOUTIENT



Vous êtes diabétique de type 2 ?

Notre équipe vous accompagne dans vos démarches et planifie avec vous, votre suivi diabète.

Découvrez vos avantages au verso

Contactez-nous : 081 74 04 80

ou



Suivez-nous

Vos avantages en trajet de démarrage diabète

Accès gratuit à quatre séances d'éducation par an à répartir entre les prestataires suivants :

L'éducateur spécialisé en diabétologie
Information sur la maladie et le mode de vie à adopter.

Le diététicien
Education diététique.

Le kinésithérapeute
Incitation à l'activité physique.

L'infirmier à domicile
Visite de suivi, soutien de l'autogestion.

Le pharmacien
Incitation à l'observance thérapeutique.

Remboursement intégral d'un certain nombre de consultations :

Le diététicien
2 séances de 30 min par an.

Le dentiste
Un examen buccal annuel remboursé.

Le podologue
2 séances de 45 min par an.

Salzinnes/Andenne/Jambes/Gesves/Ohay

info@rmlnamurmeuse.be

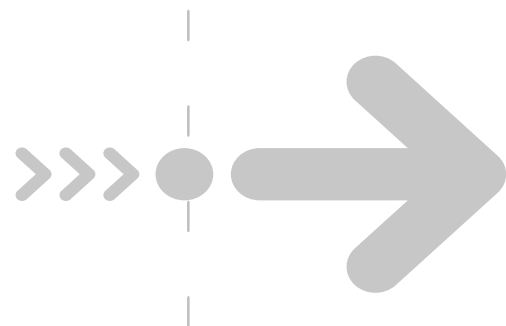
familles santé handicap
AViQ





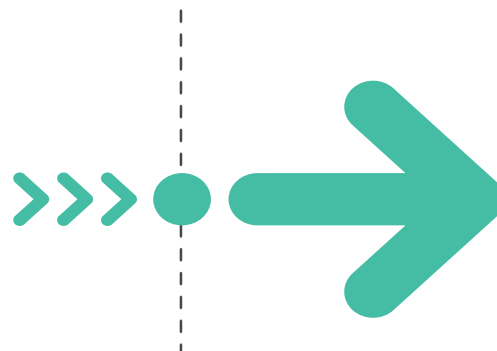
PROGRAMME RESTREINT « ÉDUCATION ET AUTOGESTION »

Trajet de démarrage
(TDD)



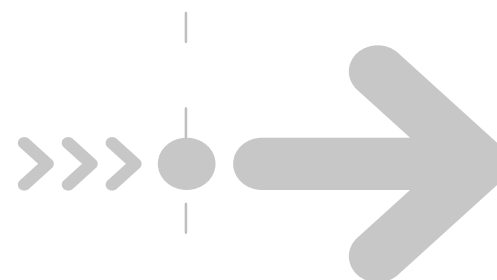
Dès la pose du
diagnostic

Programme restreint
« éducation et autogestion »



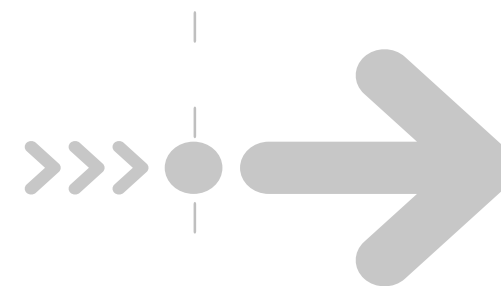
Déséquilibré sous ADO,
incrétine et/ou insuline

Trajet de soins diabète
(TDS DT2)



Déséquilibré sous ADO,
incrétine et/ou insuline

Convention diabète
(groupe B)



Avec plus de 2 injections
d'insuline /jour



PROGRAMME RESTREINT « ÉDUCATION ET AUTOGESTION »

POUR QUI ?

- ✓ Patient atteint de diabète de type 2
- ✓ Démarrer ou suivre un traitement avec des incrétinomimétiques (**OK** Rybelsus) ou avec maximum 1 injection d'insuline par jour.
- ✓ Avoir un dossier médical global (DMG) actif
- ✓ Pas obligatoire de consulter un diabétologue
- ⚠ Obligation de résultats (HbA1c < 7,5% mesuré pendant les 3 mois précédant la prolongation)



PROGRAMME RESTREINT « ÉDUCATION ET AUTOGESTION »

AVANTAGES :

Matériel d'autocontrôle délivré uniquement sur prescription du médecin généraliste, avec la mention Programme « éducation et autogestion » ou « EA »

- ✓ 1 glucomètre, renouvelable après 3 ans (voir liste officielle de l'INAMI)
- ✓ 2 x 50 tiges et 100 lancettes, renouvelables après 1 an

Accès au remboursement de certaines consultations si combiné avec un Trajet de Démarrage Diabète (TDD) :

- ✓ 2 consultations de 30 min de diététique/an;
- ✓ 2 consultations de 45 min de podologie/an, si pied à risque;
- ✓ 1 examen buccal chez un dentiste/an.
- ✓ 4 séances d'éducation au diabète en individuel ou en groupe (4x30min/an)



PROGRAMME RESTREINT « ÉDUCATION ET AUTOGESTION »

COMMENT ?

Lors d'une consultation chez le médecin généraliste qui gère le DMG :

- Vérification des critères d'inclusion ;
- Notifie la mutuelle de l'ouverture du programme au moyen du formulaire en vigueur ;
- Enregistre dans le DMG toutes les données du protocole de soins.

La mutualité donne automatiquement son accord pour une durée d'un an.

ENSUITE ?

→ Le généraliste rédige les prescriptions types et le redirige vers son pharmacien.

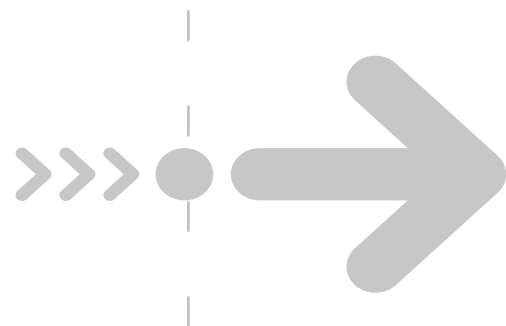
→ Si cumule avec un TDD, le patient est redirigé vers le RML pour coordonner sa prise en charge.

⚠ Le MG peut renouveler ce programme à condition d'avoir un HbA1c < 7,5 % (mesure effectuée au cours des 3 mois précédant la prolongation). Si cette valeur cible n'est pas atteinte, redirection vers le spécialiste pour passage en Trajet de soins Diabète de type 2.



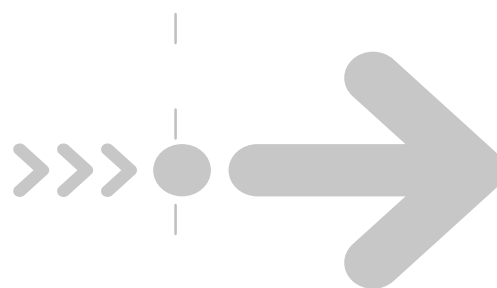
TRAJET DE SOINS DIABÈTE

Trajet de démarrage
(TDD)



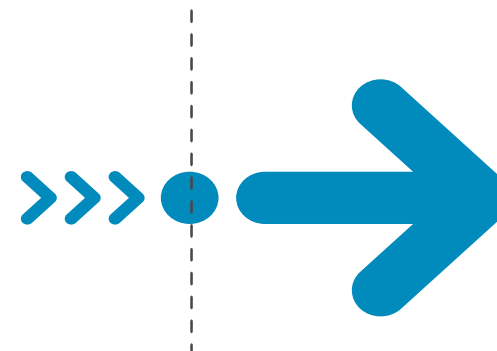
Dès la pose du
diagnostic

Programme restreint
« éducation et autogestion »



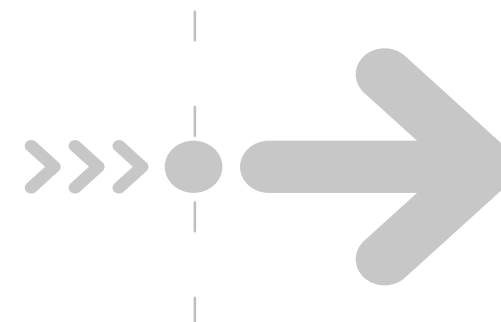
Déséquilibré sous ADO,
incrétine et/ou insuline

Trajet de soins diabète
(TDS DT2)



Déséquilibré sous ADO,
incrétine et/ou insuline

Convention diabète
(groupe B)



Avec plus de 2 injections
d'insuline /jour



TRAJET DE SOINS DIABÈTE

Pour qui ?

- ✓ Patient atteint de diabète de type 2
- ✓ Lorsque que le traitement par ADO n'est plus suffisant et que le passage à l'insuline ou l'incrétine doit être envisagé
 aucun délai imposé pour le passage aux injections !
OU
- ✓ Avoir une ou deux injection(s) d'insuline ou d'incrétine par jour
- ✓ Avoir un dossier médical global (DMG) actif chez son médecin généraliste
- ✓ Avoir plus de 18 ans



TRAJET DE SOINS DIABÈTE

AVANTAGES :

Remboursement intégral (au tarif INAMI) pour tous les patients de :

- ✓ accès simplifié à certains médicaments (indiquer TDS sur la prescription)
- ✓ toutes les consultations chez le généraliste (sauf domicile) et chez le diabétologue
- ✓ des consultations de diététique (2 x 30 min/an) et podologie (2 x 45min/an si pied à risque)
- ✓ 5 séances/an d'éducation au diabète par un éducateur spécialisé en diabétologie ➡ ***1 séance doit être réalisée au domicile du patient !***
- ✓ de l'examen buccal (1 x /an)

Matériel d'autocontrôle gratuit (uniquement pour les patients sous insuline ou incrétine) :

- ✓ 1 glucomètre (sur prescription du MG et attestation de l'éducateur)
- ✓ 3x50 tigettes et 100 lancettes tous les 6 mois (sur prescription du MG)
- ✓ Accès au remboursement des médicaments spécifiques au diabète de type 2



TRAJET DE SOINS DIABÈTE AVEC LE RML ?

- ✓ Le RML fait le lien entre le patient, le MG et l'endocrinologue.
Nous assurons la gestion administrative du contrat, l'envoi vers les mutuelles, la prise de contact avec les patients pour détailler le parcours et fixer les rdvs nécessaires.
- ✓ Les prescriptions sont envoyées au patient pour signature auprès des MG.
- ✓ Chaque année, les patients sont contactés à la date anniversaire de leur TDS pour évaluer la situation et proposer les rendez-vous de suivis et/ou des prestations de groupe (ateliers thématiques).



TRAJET DE SOINS DIABÈTE AVEC LE RML ?

L'ÉQUIPE RML VOUS ACCOMPAGNE VOUS ET VOTRE PATIENT TOUT AU LONG DU TRAJET !

Three overlapping forms titled "PRESCRIPTION DANS LE CADRE D'UN TRAJET DE SOINS DIABÈTE DE TYPE II".

Form 1 (top): "Demande de séances de diététique". Fields include: "Je soussigné, médecin traitant de Mr/Mme", "sollicite :", "5 séances supplémentaires d'éducation au diabète dispensées par un éducateur de 1ère ligne spécialisé en diabétologie.", "2 séances de 30 minutes".

Form 2 (middle): "Demande d'éducation supplémentaire au diabète". Fields include: "Je soussigné, médecin traitant de Mr/Mme", "sollicite :", "5 séances supplémentaires d'éducation au diabète dispensées par un éducateur de 1ère ligne spécialisé en diabétologie.", "2 séances de 30 minutes".

Form 3 (bottom): "Demande de séances de diététique". Fields include: "Je soussigné, médecin traitant de Mr/Mme", "sollicite :", "5 séances supplémentaires d'éducation au diabète dispensées par un éducateur de 1ère ligne spécialisé en diabétologie.", "2 séances de 30 minutes".

Each form has a "Cachet" (stamp) and "Date:" and "Signature:" fields. A red box at the bottom of the forms says: "Document à remettre à l'éducatrice par le patient".



SCANNEZ-MOI

LE RML VOUS SOUTIENT

Vous venez de signer un contrat trajet de soins ?

Notre équipe est prête à vous accompagner dans vos démarches, et planifier avec vous, votre suivi trajet de soins.

Découvrez vos avantages au verso ➔

Contactez-nous :
☎ 081 74 04 80 📞 0478 73 13 49


Guinez-nous

Notre équipe vous accompagne...

Le pharmacien
Nous nous assurons de la bonne délivrance en pharmacie de votre traitement et de votre matériel d'autocontrôle.

L'accord de la mutuelle
Nous nous chargeons de finaliser le contrat avec votre généraliste et votre diabétologue mais également d'obtenir l'accord de votre mutuelle.

Les prescriptions
Dès réception de l'accord, nous vous contacterons pour planifier votre suivi et préparer vos prescriptions.

Le diététicien
Nous planifions avec vous vos 2 séances de 30 min chez un diététicien. (remboursement partiel)

Le podologue
Nous planifions avec vous les 2 séances de 45 min chez un podologue. (remboursement partiel)

Les séances d'éducation
Nous planifions avec vous les 5 séances de 30 min de coaching au diabète. (remboursement total)

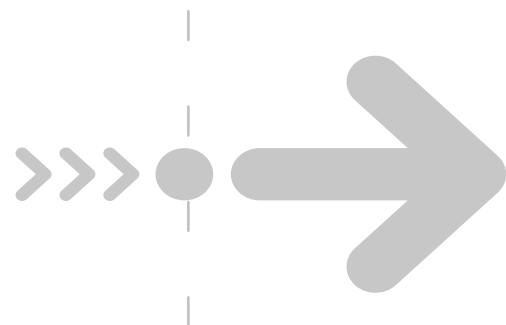


 Rue Martine Bourtonbout 2 - 5000 Namur
 info@rminamurmeuse.be
 081 74 04 80
 Familles santé handicap AViQ



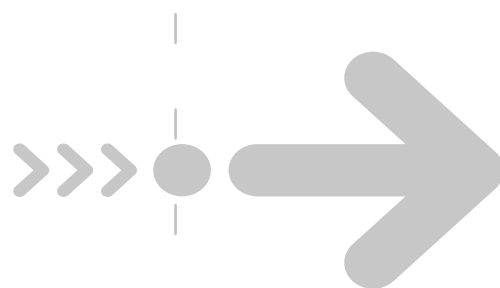
CONVENTION DIABÈTE (GROUPE B)

Trajet de démarrage
(TDD)



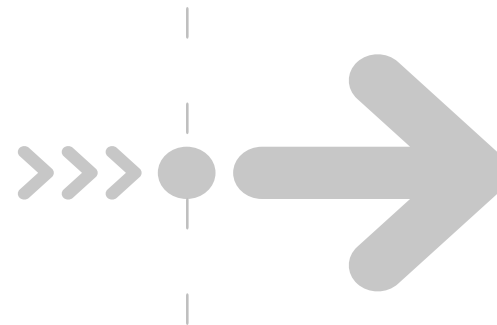
Dès la pose du
diagnostic

Programme restreint
« éducation et autogestion »



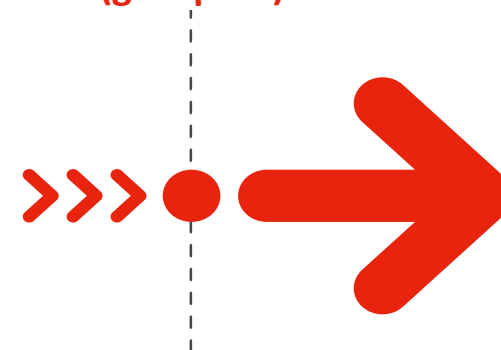
Déséquilibré sous ADO,
incrétine et/ou insuline

Trajet de soins diabète
(TDS DT2)



Déséquilibré sous ADO,
incrétine et/ou insuline

Convention diabète
(groupe B)



Avec plus de 2 injections
d'insuline /jour



CONVENTION DIABÈTE

Pour qui ?

- ✓ Patient atteint de diabète de type 1
- ✓ Patient atteint de diabète de type 2 avec au moins
 - 3 injections d'insuline par jour
 - 2 injections d'insuline par jour ET être atteint d'une autre affection médicale grave.
- ✓ Suivi par un diabétologue - endocrinologue
- ✓ Avoir un dossier médical global (DMG) actif chez son médecin généraliste
- ✓ Être âgé de 16 ans ou plus



La convention est conclue pour une durée d'un an et est renouvelable.



CONVENTION DIABÈTE

Avantages pour le patient au sein du centre :

- ✓ Séances d'éducation par un infirmier spécialisé: informations sur le diabète, écolage pour les injections et la manipulation du matériel d'auto-contrôle, entretien motivationnel.
- ✓ Délivrance du matériel d'auto-contrôle en interne (quantité et type de matériel en fonction du traitement)
- ✓ Accès simplifié à certains médicaments (indiquer CD sur la prescription)
- ✓ Prise en charge des consultations de diététique (service de l'hôpital)
- ✓ 2 consultations de podologie par an, partiellement remboursées (patient avec pieds à risque)
- ✓ 1 examen buccal chez un dentiste/an.



CONVENTION DIABÈTE

Obligation pour le patient au sein du centre :

- ✓ Convention renouvelée chaque année à condition d'être en ordre de DMG;
- ✓ Le patient doit remplir et conserver un carnet de résultats de glycémie
- ✓ Un bilan annuel du diabète est obligatoire :
 - examen ophtalmologique (fond d'œil) ;
 - bilan cardiologique ;
 - prise de sang complète avec analyse d'urine.
- ✓ Le patient doit consulter au moins 1 fois par an l'infirmier éducateur en diabète et la diététicienne.
(ces prestations sont comprises dans la prise en charge et ne sont donc pas facturées)



Pas de suivi proposé par le RML !



DES QUESTIONS ?

VOUS SOUHAITEZ NOTRE AIDE, À VOS SMARTPHONES :



081/740480



info@rmlnamurmeuse.be



www.rmlnamurmeuse.be